

**SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), **CE 23^E JOUR DU MOIS DE AOÛT DEUX MILLE DIX-SEPT À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle étaient présents :

Madame Johanne Légaré, présidente
Monsieur Gilles Chagnon, vice -président
Madame Christiane Hallée, commissaire
Monsieur Mario Crevier, commissaire
Monsieur Marcel Pépin, commissaire
Monsieur Gilbert Couture, commissaire

Étaient également présents :

Monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général
Madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles
Monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur du Service des ressources éducatives
Monsieur Rémi Lupien, directeur du Service des ressources financières
Madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe
Madame Caroline Sauvé, secrétaire générale
Madame Paméla Touchette-Giroux, coordonnatrice aux communications

Étaient absents :

Monsieur Serge Lafortune, commissaire parent (secondaire)
Monsieur Danny Lepage, commissaire parent (primaire)
Madame Nathalie Villeneuve, commissaire
Madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines

Ouverture de la séance
et adoption de l'ordre du
jour

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.E.17-18-001 Madame Christiane Hallée propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté (ou avec les modifications suivantes).

Adoptée à l'unanimité

Adoption du procès-verbal

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

C.E.17-18-002 Monsieur Gilbert Couture propose de dispenser la secrétaire générale de la lecture des procès-verbaux des 21 et 28 juin 2017 et les adopter tel que présentés (ou avec les modifications suivantes).

Adoptée à l'unanimité

Suivis de la dernière
séance

SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Une liste des suivis effectués est déposée à titre d'information.

Message de la présidente

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Madame Johanne Légaré, présidente de la CSPO, souhaite la bienvenue et constate le quorum.

Madame Légaré offre ses plus sincères condoléances :

- à Madame Judith Séguin, conseillère en gestion du personnel à la CSPO, pour le décès de sa mère, Madame Louise Séguin.
- à Mesdames Nicole Chénier-Gagnon, agente de bureau à la retraite de l'École du Dôme, Véronique Gagnon agente de bureau classe principale au Service de l'organisation scolaire et du transport, Caroline Therrien, agente de bureau au Service des technologies de l'information et Chantal Dussault, surveillante d'élèves à l'École du Marais, pour la perte de Monsieur Hervé Chénier.
- à Madame Sylvie Ladouceur, agente de bureau à l'École secondaire Grande-Rivière, pour le décès sa mère, Mme Jacqueline Ladouceur.
- à Madame Claire Beaudoin, enseignante à l'École des Rapides-Deschênes, pour la perte de trois êtres chers : son fils, M. Philippe Paradis, son père, M. Émile Beaudoin et son beau-père, M. Gérard-Charles Paradis.
- à Madame Monique Pilon, secrétaire retraitée de l'École secondaire de l'Île, à Monsieur Martin Gélinas, technicien en travaux pratiques de l'École secondaire Grande-Rivière ainsi qu'à Monsieur Marc Lafrenière et Monsieur Denis Roy, enseignants au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais pour le décès de Monsieur Jean-Paul Pilon, respectivement père et grand-père de ces derniers.

REPRÉSENTATIONS

- | | | |
|-----------------|---|---|
| 4 juillet 2017 | › | Entrevue avec Olivier Boissé de TVA Nouvelles |
| 6 juillet 2017 | › | Entrevue avec Pascal Laplante de TC Média |
| 11 juillet 2017 | › | Rencontre avec la Ville de Gatineau au sujet des terrains |
| 12 mai 2017 | › | Conseil d'administration – L'étudiant Outaouais |

INSCRIRE À VOTRE AGENDA

- | | | |
|--------------|---|--|
| 29 août 2017 | › | Rentrée scolaire FGA et FP |
| 31 août 2017 | › | Rentrée scolaire primaire et secondaire (tournée des écoles) |

- 8 septembre 2017 › Inauguration de l'École de la Forêt et première pelletée de terre de l'École 035
- 2 au 6 octobre 2017 › Semaine contre l'intimidation et la violence à l'école
- 1^{er} décembre 2017 › Gala du personnel

Fondation : 12 avril 2018, souper de la Fondation Club de golf Kingsway

Message du directeur
général

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOUVELLES MINISTÉRIELLES

- La Commission d'accès à l'information du Québec effectue une tournée d'information afin de sensibiliser les élèves de la 3^e à la 5^e secondaire quant à la protection des renseignements personnels sur le Web.
- Le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a autorisé la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) à diffuser par entente le programme d'études Fleuristerie à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées (CSCV) en 2017-2018.
- Le MÉES a autorisé la CSPO à diffuser par entente le programme d'études Charpenterie-menuiserie à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) en 2017-2018.
- Le MÉES a autorisé la CSPO à diffuser par entente le programme d'études Assistance à la personne en établissement de santé à la CSCV en 2017-2018.
- Le MÉES a autorisé la CSPO à diffuser par entente le programme d'études Santé, assistance et soins infirmiers à la CSCV en 2017-2018.
- Le MÉES, a refusé à la CSPO, l'autorisation provisoire à diffuser le programme d'études Carrelage en 2017-2018.
- Le MÉES, a refusé à la CSPO, l'autorisation provisoire à diffuser le programme d'études Plâtrage en 2017-2018.
- Du 21 août au 12 septembre, le Gouvernement du Québec tiendra des consultations publiques sur la légalisation du cannabis à travers le Québec. De plus, il invite les citoyens et les représentants d'organisme à répondre à un questionnaire ou à déposer un document écrit dans le cadre d'une consultation en ligne (<https://encadrementcannabis.gouv.qc.ca>).
- Approbation par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Sébastien Proulx, des programmes d'études Histoire du Québec et du Canada de 3^e et 4^e secondaire qui devront être enseignés dans toutes les écoles secondaires du Québec, en septembre 2017 pour la 3^e secondaire et en septembre 2018 pour la 4^e secondaire.

- Approbation par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Sébastien Proulx, des apprentissages en orientation scolaire et professionnelle qui devront être enseignés dans toutes les écoles du Québec, en septembre 2017 pour le 3^e cycle du primaire et en septembre 2018 pour tout le secondaire.
- Implantation obligatoire du cours d'éducation financière en 5^e secondaire (2 unités) en septembre 2017.

NOUVELLES ADMINISTRATIVES

- Accueil du nouveau personnel de la CSPO le 24 août.
- Inauguration de l'École de la Forêt le 8 septembre.
- Retour de madame Suzie Lemay, coordonnatrice au Service des ressources financières, le 1^{er} septembre.
- Dans le cadre de la mesure d'optimisation, le Service des ressources financières soumettra une demande d'aide financière au MÉES en lien avec le suivi budgétaire.
- Dans le cadre de la mesure d'optimisation, le Service de l'organisation scolaire et du transport soumettra une demande d'aide financière au MÉES en lien avec l'optimisation de l'allocation de l'enseignement au primaire et au secondaire.
- Participation du directeur général de la CSPO à la Table de concertation du centre-ville en lien avec le plan de revitalisation de la Ville de Gatineau.

REPRÉSENTATIONS

- | | |
|-----------------|---|
| 15-18 juin 2017 | › Défi cycliste de 1 000 km du Grand Défi Pierre Lavoie. |
| 19 juin 2017 | › Inauguration de l'agrandissement de l'École du Grand-Boisé. |
| 20 juin 2017 | › Conférence de presse soulignant le départ de l'École Euclide-Lanthier du Cégep Heritage College. |
| 20 juin 2017 | › Rencontre sociale du Conseil des commissaires, du Comité de parents et du Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés ou élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). |
| 26 juin 2017 | › Rendez-vous téléphonique avec M. François Bérubé, sous-ministre adjoint aux infrastructures au MÉES concernant le défi financier lié à l'acquisition des terrains des nouvelles écoles. |
| 27 juin 2017 | › Activité de reconnaissance de la table des présidents et des directeurs généraux de l'Outaouais pour le départ à la retraite de M. Harold Sylvain et de M. Bernard Dufour. |
| 28 juin 2017 | › Rencontre avec des représentants de la Ville de |

- Gatineau et les promoteurs concernés portant sur le développement du village urbain du Plateau et la localisation des nouvelles écoles.
- 29 juin 2017 › Rencontre avec la firme Multivesco en vue du dépôt d'une nouvelle proposition à la Ville de Gatineau quant à la localisation de l'école primaire 036.
- 4 juillet 2017 › Souper de l'Association des directions d'établissement d'enseignement de l'Outaouais québécois (ADÉOQ) à Montpellier.
- 5 juillet 2017 › Premier comité de pilotage du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).
- 6 juillet 2017 › Rencontre avec des représentants de la Ville de Gatineau et les promoteurs concernés portant le développement du village urbain du Plateau et la localisation des nouvelles écoles.
- 11 juillet 2017 › Rencontre avec la Ville de Gatineau concernant l'École 040.
- 11 juillet 2017 › Rencontre avec le bureau du maire de la Ville de Gatineau et la députation régionale concernant les terrains des nouvelles écoles.
- 18 juillet 2017 › Rencontre avec la Ville de Gatineau concernant l'École 040.
- 24 juillet 2017 › Début de déboisement du site de l'École 035.
- 16 août 2017 › Rencontre avec la Ville de Gatineau concernant l'École 040.
- 17 août 2017 › Rencontre avec la Ville de Gatineau concernant l'École 036.
- 18 août 2017 › Accueil du personnel du centre administratif.

Période d'intervention du public

PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

Soumissions – services de deux infirmières auxiliaires – école Euclide-Lanthier

SOUSSIONS – SERVICES DE DEUX INFIRMIERS AUXILIAIRES – ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER

Considérant les besoins de deux infirmiers auxiliaires autorisés pour la classe spécialisée (Colibris) de l'École Euclide-Lanthier ;

Considérant la Politique d'achat (70-10-20) de la Commission scolaire et les dispositions relatives à la *Loi sur les contrats des organismes publics* ;

Considérant l'appel d'offres sur invitation No.17-18-45 ;

Considérant l'évaluation des propositions, basée sur le prix seulement, en

conformité avec les critères de sélection prévus à l'appel d'offres No.17-18-45 ;

C.E.17-18-003 Madame Christiane Hallée propose que le contrat pour les services de deux infirmiers auxiliaires autorisés pour les classes spécialisées des Colibris de l'École Euclide-Lanthier pour la période du 31 août 2017 au 22 juin 2018 inclusivement soit accordé à l'entreprise Services de santé Marleen Tassé, située au 1171, boulevard Saint-Joseph, Gatineau (QC) J8Z 2C3, au montant maximal de 51 948,00 \$ (avant les taxes), soumission déclarée la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Services à domicile de l'Outaouais (sdo)	59 436,00 \$
Servir plus	N/S

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – contrat
d'entretien ménager 2017-
2018 - modulaire

**SOUSSIONS – CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER 2017-2018 –
MODULAIRES**

Ce point est reporté à la prochaine séance ordinaire du comité exécutif du 27 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – contrat
d'entretien ménager 2017-
2018 – École de la Forêt

**SOUSSIONS – CONTRAT D'ENTRETIEN MÉNAGER 2017-2018–
ÉCOLE DE LA FORÊT**

Ce point est reporté à la prochaine séance ordinaire du comité exécutif du 27 septembre 2017.

Soumissions – Contrat «
Service alimentaire 2017-
2020 –École secondaire
Grande-Rivière »

**SOUSSIONS – CONTAT« SERVICES ALIMENTAIRES 2017-2020 –
ÉCOLE SECONDAIRE GRANDE-RIVIÈRE »**

Considérant les termes de l'appel d'offre sur invitation No. 17-18-78 ;

Considérant qu'en vertu de l'article 68 du Règlement de la Déclaration de certains pouvoirs et certaines fonctions aux diverses instances de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) (03-01-10), le Comité exécutif autorise la location de locaux pour une durée d'un an et plus ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.E.17-18-004 Monsieur Gilles Chagnon propose que le contrat d'opération de la concession des services alimentaires à l'École secondaire Grande-Rivière pour les années scolaire 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020, soit accordé à l'entreprise Coopsco Outaouais, située au 333 boul. Cité-des-Jeunes, Gatineau, (QC), J8Y 6M4, en contrepartie d'une compensation mensuelle de 1 700,00 \$ (avant taxes) et d'une redevance de 25% sur les recette brutes issue des machines distributrices.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Laliberté & associés	N/S
Marco Bergeron traiteur enr.	N/S
Resto-traiteur l'assiette	N/C
Traiteur lindocile	N/C

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – Projet «
remplacement du fini de
sol de la palestre » - École
secondaire Mont-Bleu

SOUSSIONS – PROJET « REMPLACEMENT DU FINI DE SOL DE LA PALESTRE » – ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

Considérant l'engagement de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) de procéder à des travaux de démolition, de scellement et de finition dans la palestre de l'École secondaire Mont-Bleu afin de maintenir la sécurité et le bien-être de tous les usagers ;

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-56 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50625 – Maintien des Bâtiments 2016-2017 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par l'équipe du Service des ressources matérielles ;

Considérant l'urgence d'effectuer les travaux rapidement afin de respecter l'échéancier du projet ;

Considérant l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de permettre au directeur général d'accepter les travaux de démolition, de scellement et de finition dans la palestre de l'École secondaire Mont-Bleu ;

C.E.17-18-005 Monsieur Gilbert Couture propose d'approuver la décision du Comité d'urgence du Conseil des Commissaires et du Comité exécutif d'autoriser le directeur général à accorder le contrat relatif au projet « Remplacement du fini de sol de la palestre » à l'École secondaire Mont-

Bleu soit accordé à l'entreprise Idéal epoxy, située au, 50, rue Noël, unité 1, Gatineau (QC), J8Z 2M4, au montant de 31 095,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Entrepôt du couvre-plancher	N/S
2856751 canada inc	N/S
Bolec	N/S

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – Projet «
Réfection du plafond de la
palestre » - École
secondaire Mont-Bleu

SOUSSIONS – PROJET « RÉFECTION DU PLAFOND DE LA PALESTRE » – ÉCOLE SECONDAIRE MONT-BLEU

Considérant l'engagement de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) de procéder à des travaux de démolition, de scellement et de finition dans la palestre de l'école secondaire Mont-Bleu afin de maintenir la sécurité et le bien-être de tous les usagers ;

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-77 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50625 – Maintien des Bâtiments 2016-2017 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par l'équipe du Service des ressources matérielles ;

Considérant l'urgence d'effectuer les travaux rapidement afin de respecter l'échéancier du projet ;

Considérant l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de permettre au directeur général d'accepter les travaux démolition, de scellement et de finition dans la palestre de l'École secondaire Mont-Bleu ;

C.E.17-18-006 Monsieur Marcel Pépin propose d'approuver la décision du Comité d'urgence du Conseil des Commissaires et du Comité exécutif d'autoriser le directeur général d'accorder le contrat relatif au projet « Réfection du plafond de la palestre » à l'École secondaire Mont-Bleu à l'entreprise Construction Amor 176026 Canada inc., située au 14, chemin Richard, La Pêche (QC) J0X 2W0, au montant de 35 100,00 \$ (avant taxes), soumission la plus base conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Solution d'air	N/C

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – Achat
matériel didactique – École
de la Forêt

**SOUSSIONS - ACHAT MATÉRIEL DIDACTIQUE - ÉCOLE DE LA
FORÊT**

Considérant l'allocation du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la construction de l'École de la Forêt inclut un montant pour l'achat de matériel didactique ;

Considérant les besoins soumis par les enseignants pour le bon fonctionnement d'une classe allant du matériel d'art, de mathématique, ludiques ou toutes autres matières ;

Considérant notre appel d'offres sur invitation auprès de fournisseurs accrédités ;

C.E.17-18-007 Monsieur Mario Crevier propose que le contrat d'achat de matériel didactique pour l'École de la Forêt soit accordé à la compagnie « À l'Échelle du Monde », située au, 74 boulevard Gréber, Gatineau (QC), J8T 3P8 au montant de 46 142, 60 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires

Brault et Bouthiller
Scolart

Montant (avant taxes)

53 802,95\$
N/C

Adoptée à l'unanimité

Ordre de changement No.1
– Projet « Isolation des
murs » - École du Vieux-
Verger

**ORDRE DE CHANGEMENT NO. 1 – PROJET « ISOLATION DES MURS »
– ÉCOLE DU VIEUX-VERGER**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-19 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50625-Maintien des Bâtiments 2016-2017 ;

Considérant l'ajout de classes spécialisées à l'École du Vieux-Verger ;

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux additionnels d'installation d'équipements de plomberie et de finition répondant aux besoins essentiels desdites classes spécialisées ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels de démolition et de reconstruction de sols et de murs pour installer cesdits équipements ;

Considérant que *la Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse par l'équipe du Service des ressources matérielles

des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur ;
Considérant l'urgence d'effectuer les travaux rapidement afin de respecter l'échéancier du projet ;

Considérant le courriel envoyé aux commissaires le 13 juillet 2017 concernant l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de permettre au directeur général d'accepter cesdits travaux additionnels ;

C.E.17-18-008 Monsieur Mario Crevier propose d'approuver la décision du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant de 36 745\$ (avant taxes) permettant des travaux additionnels d'installation d'équipements de plomberie et de finition, non prévus dans le cadre du Projet « Isolation des murs » à l'École du Vieux-Verger.

Adoptée à l'unanimité

SOUMISSIONS – ACHAT D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE – ÉCOLE INTERNATIONALE DU VILLAGE (IMMEUBLE ST-PAUL)

Considérant les dommages causés par le bris majeur de tuyauterie à l'immeuble St-Paul de l'École internationale du Village, le 4 mars 2017 ;

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-53 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par l'équipe du Service des ressources matérielles ;

Considérant l'urgence d'effectuer les travaux rapidement afin de respecter l'échéancier du projet ;

Considérant l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de permettre au directeur général d'accepter l'achat d'équipement électrique pour l'école du Village, Immeuble Saint-Paul ;

C.E.17-18-009 Monsieur Gilles Chagnon propose d'approuver la décision du Comité d'urgence du Conseil des Commissaires et du Comité exécutif d'autoriser le directeur général à accorder le contrat relatif au projet « Achat équipement électrique » pour l'École internationale du Village (immeuble Saint-Paul) soit accordé à l'entreprise LUMEN, située au 205B, rue Deveault, Gatineau (QC), J8Z 1S6 au montant de 38 215,86 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires

Dubo Électrique
Westburne

Montant (avant taxes)

N/S
N/S

Adoptée à l'unanimité

Ordre de changement No.
2 – Réfection salle de
toilette 105 – École des
Rapides-Deschênes
(immeubles St-Médard)
(Appel d'offres No. 17-18-
34)

**ORDRE DE CHANGEMENT NO. 2 – RÉFECTION SALLE DE TOILETTE
105 – ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHÊNES (IMMEUBLE ST-MÉDARD)
(APPEL D'OFFRES NO 17-18-34)**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-34 ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels permettant de corriger des équipements de plomberie existants dans la partie rénovée, non conformes à la réglementation sur la construction en vigueur ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels de démolition et de reconstruction de plafonds et de murs pour remplacer cesdits équipements;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse par l'équipe du service des ressources matérielles des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur ;

Considérant l'urgence d'effectuer les travaux rapidement afin de respecter l'échéancier du projet ;

Considérant l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de permettre au directeur général d'accepter ces dits travaux additionnels ;

C.E.17-18-010 Madame Christiane Hallée propose d'approuver la décision du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant de 17 010,00 \$ (avant taxes) permettant des travaux additionnels de démolition et de reconstruction de plafonds et de murs pour remplacer des équipements de plomberie non conformes avec la réglementation sur la construction en vigueur, non prévus dans le cadre du Projet « Réfection salle de toilette 105 » à l'immeuble Saint-Médard de l'École Rapides-Deschênes.

Adoptée à l'unanimité

Ordre de changement No.
2 – Réfection salle de
toilette 121 – École des
Rapides-Deschênes
(immeubles St-Médard)
(Appel d'offres No. 17-18-
35)

**ORDRE DE CHANGEMENT NO. 2 – RÉFECTION SALLE DE TOILETTE
121 – ÉCOLE DES RAPIDES-DESCHÊNES (IMMEUBLE ST-MÉDARD)
(APPEL D'OFFRES NO 17-18-35)**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-35 ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels permettant de corriger des équipements de plomberie existants dans la partie rénovée, non conformes à la réglementation sur la construction en vigueur ;

Considérant la nécessité d'apporter des travaux additionnels de démolition et de reconstruction de plafonds et de murs pour remplacer cesdits équipements;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse par l'équipe du service des ressources matérielles des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur ;

Considérant l'urgence d'effectuer les travaux rapidement afin de respecter l'échéancier du projet ;

Considérant la consultation et l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de permettre au directeur général d'accepter cesdits travaux additionnels ;

C.E.17-18-011 Madame Christiane Hallée propose d'approuver la décision du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant de de 15 510,00 \$ (avant taxes) permettant des travaux additionnels de démolition et de reconstruction de plafonds et de murs pour remplacer des équipements de plomberie non conformes avec la réglementation de construction en vigueur, non prévus dans le cadre du Projet « Réfection salle de toilette 121 » à l'immeuble Saint-Médard de l'École des Rapides-Deschênes.

Adoptée à l'unanimité

Ordre de changement No.
2 – Projet « Réfection du
stationnement » - École
Saint-Paul

**ORDRE DE CHANGEMENT NO. 2 – PROJET « RÉFECTION DU
STATIONNEMENT » – ÉCOLE SAINT-PAUL**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-66 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50625 –
Maintien des Bâtiments 2016-2017 ;

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux additionnels d'excavation et de remblais essentiels sur toute la surface du stationnement définie dans le projet de réfection pour assurer une meilleure stabilité de l'asphalte ;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

Considérant l'analyse par l'équipe du Service des ressources matérielles

des pièces justificatives soumises par l'entrepreneur ;

Considérant l'urgence d'effectuer les travaux rapidement afin de respecter l'échéancier du projet ;

Considérant l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de permettre au directeur général d'accepter cesdits travaux additionnels ;

C.E.17-18-012 Monsieur Marcel Pépin propose d'approuver la décision du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif d'autoriser le directeur général à signer un ordre de changement au montant de 24 994,92 \$ (avant taxes) de travaux additionnels d'excavation et de remblais, à Pavage Inter Cité, située au 485 rue de Vernon, Gatineau (QC), J9J 3K4, non prévus dans le cadre du Projet « Réfection du stationnement » à l'École Saint-Paul.

<u>Autre soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Pavage Massie Robillard	27 452,00 \$
Pavage Gadbois	N/S

Adoptée à l'unanimité

APPROBATION – ACHAT D'ORDINATEURS ET DE MONITEURS SUPPLÉMENTAIRES – ÉCOLE DE LA FORÊT

Approbation – Achat
d'ordinateurs et de
moniteurs
supplémentaires – École de
la Forêt

Considérant les résolutions C.E.-16-17-055 « Approbation – Achat d'ordinateurs, d'écrans et de portables – École 034 et C.C.-15-16-156 « Approbation – Achat de portables pour les enseignants (mesure 50760) ;

Considérant que l'École de la Forêt doit commander 50 ordinateurs, 50 moniteurs de 22 pouces et 10 portables supplémentaires suite à une révision de ses besoins pour l'année scolaire 2017-2018 ;

Considérant les résultats de l'appel d'offres du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) en collaboration avec le Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES) et le Centre collégial des services regroupés (CCSR) « Contrat à commandes – Dossier d'achats regroupés Micro-ordinateurs de table et portables pour les commissions scolaires » ;

C.E.17-18-013 Monsieur Mario Crevier propose l'acquisition de 50 ordinateurs, de 50 moniteurs et de 10 portables et accessoires supplémentaires auprès du revendeur autorisé IT2GO, situé au 2365 boul. Industriel, Chambly (QC), J3L 4W3 pour un montant total de 43 230,00\$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Soumissions - Achat de livres de référence et de lecture pour le primaire-École de la Forêt

SOUSSIONS – ACHAT DE LIVRES DE RÉFÉRENCE ET DE LECTURE POUR LE PRIMAIRE - ÉCOLE DE LA FORÊT

Considérant l'allocation du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la construction de l'École de la Forêt inclut un montant pour l'achat de livres de référence et de lecture ;

Considérant les besoins en manuel tel dictionnaires, Bescherelle, collection de livre de lecture soumis par les enseignants ;

Considérant les appels d'offres sur invitation auprès de fournisseurs accrédités ;

Considérant le courriel envoyé aux commissaires le 13 juillet 2017 faisant part de l'autorisation et approbation du Comité d'urgence du conseil des commissaires et du Comité exécutif de permettre au directeur général d'accepter cesdits travaux additionnels ;

C.E.17-18-014 Monsieur Mario Crevier propose d'approuver la décision du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité exécutif d'autoriser le directeur général à signer le contrat d'achat de manuels de référence pour l'École de la Forêt soit accordé à la Librairie Michabou, située au, 181, rue Principale, Gatineau (QC), J9H 6A6, au montant de 41 211.74 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Librairie Réflexion	45 060.38 \$
Librairie du Soleil	45 919.88 \$

Adoptée à l'unanimité

Approbation des frais des commissaires

APPROBATION DES FRAIS DES COMMISSAIRES

Considérant l'autorisation obtenue au préalable par M. Serge Lafortune, commissaire parent, de se procurer un billet aller-retour pour aller au Congrès de la Fédération du comité de parents les 3 et 4 juin derniers ;

Considérant la situation exceptionnelle qui est survenue à l'École Euclide-Lanthier durant la même période et qui a empêché M. Lafortune d'assister à ce congrès ;

Considérant le refus du Comité de parents de rembourser les frais encourus pour ce billet aller-retour ;

C.E.17-18-015 Monsieur Gilbert Couture propose que M. Lafortune se fasse rembourser les frais de transport s'élevant à 88,30 \$, par le Conseil des commissaires.

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – Projet «
Aménagement local
d'apaisement » École
Cœur-des-Collines
(Immeuble La Pêche)

**SOUSSIONS – PROJET « AMÉNAGEMENT LOCAL D'APAISEMENT »
– ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINES (IMMEUBLE LA PÊCHE).**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-50 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50625 –
Maintien des Bâtiments 2016-2017 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par l'équipe du Service des
ressources matérielles ;

Considérant l'urgence d'effectuer les travaux rapidement afin de respecter le
calendrier scolaire ;

Considérant la consultation et l'autorisation obtenue du Comité d'urgence du
conseil des commissaires et du comité exécutif de permettre au directeur
général d'accorder le contrat d'aménagement du local d'apaisement au plus
bas soumissionnaire conforme ;

C.E.17-18-016 Monsieur Gilbert Couture propose d'approuver la
décision du Comité d'urgence du Conseil des commissaires et du Comité
exécutif d'autoriser le directeur général d'accorder le contrat relatif au projet
« Aménagement local d'apaisement » à l'École au Cœur-des-Collines
(Immeuble La Pêche), à l'entreprise Les Rénovations Daniel Larivière, située
au 435, boulevard Saint-René Est, Gatineau (QC), J8P 8A5, au montant de
29 250,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Autres soumissionnaires

PBS

Montant (avant taxes)

N/S

Adoptée à l'unanimité

Autres sujets

AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été abordé.

Correspondance et dépôt
de document

CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le rapport de vérification au comité exécutif pour la période du 13 juin au 11
août 2017 a été déposé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Consultation publique sur le cannabis : Monsieur Marcel Pépin demande si
le conseil désire déposer une position commune du Conseil des
commissaires de la CSPO à la consultation publique sur le cannabis. La
secrétaire générale propose d'envoyer un courriel à tous les commissaires

avec l'information à ce sujet. Les commissaires sont invités à faire parvenir leur réponse à madame la Présidente.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

C.E.17-18-017 Madame Johanne Légaré propose la levée de la séance.

Il est 21 heures 34 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AOÛT 2017

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
3. Suivis des dernières séances
4. Message de la présidente
5. Message du directeur général
6. Période d'intervention du public
7. **DOSSIERS**
 - 7.1 Soumissions – Services de deux infirmiers auxiliaires – École Euclide-Lanthier
 - 7.2 Soumissions – Contrat d'entretien ménager 2017-2018 – Modulaires (ESGR)
 - 7.3 Soumissions – Contrat d'entretien ménager 2017-2018 – École de la Forêt
 - 7.4 Soumissions – Contrat de services alimentaires – École secondaire Grande-Rivière
 - 7.5 Soumissions – Projet « Remplacement du fini de sol de la palestre » – École secondaire Mont-Bleu
 - 7.6 Soumissions – Projet « Réfection du plafond de la palestre » – École secondaire Mont-Bleu
 - 7.7 Soumissions – Achat de matériel didactique – École de la Forêt
 - 7.8 Ordre de changement N° 1 – Projet « Isolation des murs » – École du Vieux-Verger
 - 7.9 Soumissions – Achat d'équipement électrique – École internationale du Village (immeuble St-Paul)
 - 7.10 Ordre de changement N° 2 – « Réfection salle de toilette 105 » – École des Rapides-Deschênes (Immeuble St-Médard) (Appel d'offres No 17-18-34)

- 7.11 Ordre de changement N° 2 – « Réfection salle de toilette 121 » – École des Rapides-Deschênes (Immeuble St-Médard) (Appel d'offres No 17-18-35)
 - 7.12 Ordre de changement N° 2 - Projet « Réfection du stationnement » – École Saint-Paul
 - 7.13 Approbation – Achat d'ordinateurs et de moniteurs supplémentaires – École de la Forêt
 - 7.14 Soumission – Achat de livres de référence et de lecture pour le primaire - École de la Forêt
 - 7.15 Approbation des frais des commissaires
 - 7.16 Soumissions – Projet « Aménagement local d'apaisement » – École La Pêche
8. Autres sujets
 9. Correspondance et dépôt de documents
 10. Période de questions
 11. Levée de la séance